

L'INFO

VILLE DE DIE

le journal d'information de la mairie de Die | n° 20 décembre 2011 | www.mairie-die.fr



L'édito du maire

Durant toute cette année encore, nous avons avec mon équipe œuvré pour organiser, aménager, et structurer le cadre de vie, pour mettre Die sur la voie de la modernisation et du dynamisme.

De nombreux projets structurants sont mis en place pour préparer Die vers sa mutation. Les places du

Marché et de la République, les vestiaires du stade de football, la maison intergénérationnelle, le développement du quartier de Chanqueyras, le transfert du musée, les travaux sur Rays, la zone artisanale de Cocause sont autant de chantiers qui nous tiennent à cœur. Il serait fastidieux d'énumérer les divers autres aménagements programmés. Par la parution mensuelle du *Flash* et de *L'Info*, ainsi que sur le nouveau site internet de la mairie www.mairie-die.fr, les Dieois en seront informés et les découvriront au fur et à mesure de leurs finitions.

Certes, seul, rien n'aurait été possible et je tiens à remercier les élus et les différents services municipaux pour leur dévouement et leur professionnalisme.

« L'homme n'est heureux que de vouloir et d'inventer ». C'est la vision du bonheur par le philosophe Alain. En disant à chacune et chacun d'entre vous mes vœux de bonne et heureuse année, je voudrais également formuler un souhait pour notre ville. Qu'en 2012, nous voulions et inventions ensemble un bel avenir pour Die.

Georges Berginiat



Une place pour tous

Nous avons prévu de vous montrer dans ce numéro les esquisses définitives du chantier des places. Il faudra patienter encore un peu...

Suite au diagnostic archéologique et aux sondages effectués au Marché et à la République, la Direction régionale des affaires culturelles a rendu récemment ses prescriptions. Les vestiges concernés se trouvent aux abords de la cathédrale : le cloître médiéval ruiné à la fin du ^{xv}^e siècle et le cimetière ^{xvii}^e-^{xviii}^e. Le planning prévisionnel s'en trouve donc perturbé, et les architectes ont dû revoir leur copie en fonction de ces éléments. *La suite en page 7...*

AGENDA

Prochain conseil municipal : mercredi 25/01 à 19h.

Galette des Rois des anciens : mardi 17 janvier à 15h, salle polyvalente.

Vœux des Élus : voir en page 5.



Vendredi 6 janvier à 20h

L'Oral et Hardi

Cie Faisan - Jacques Bonnaffé

/ One-man show poético-burlesque /

Tout public dès 14 ans, 1h20

Mardi 10 janvier à 20h

No tempo da Senzala

En partenariat avec Encontro

/ Danse capoeira /

PT 8 € - TR 5 € - tarif famille

Vendredi 27 janvier à 20h

Mélodies d'exil

Cie Arts à Bord

/ Chanson et danse aérienne /

Tout public dès 10 ans, 1h10

Vendredi 3 février à 20h

La Chaise

Chifonnie Théâtre

/ Théâtre /

Tout public dès 14 ans, PT 8 € - TR 5 €

Jeudi 9 février à 20h

L'Arbre à palabres

Cie Deux Temps Trois Mouvements -

Hassane Kassi Kouyaté

/ Conte /

Tout public dès 7 ans, 1h15

Vendredi 17 février à 20h

Exécutions publiques

Cie Komak

/ Théâtre /

PT 8 € - TR 5 €

• Programme complet disponible :
www.mairie-die.fr
ou www.theatre-de-die.com

Numérique au Pestel : c'est pour maintenant !

Après le passage du muet au parlant dans les années 20, puis l'arrivée des films couleurs en 1935, le cinéma s'apprête à subir une nouvelle révolution technologique. Le Pestel, accompagné par la mairie, sera au rendez-vous !

D'ici la fin 2012, les salles de cinéma françaises seront numériques ou... disparaîtront ! Mutation inéluctable conditionnée par la recherche d'économie de fabrication, stockage et acheminement (environ 800 € d'économie par copie pour le distributeur), les traditionnelles bobines argentiques sont aujourd'hui peu à peu remplacées par des copies numériques. La plupart des grands circuits d'exploitation se sont rapidement équipés, accélérant ainsi le processus et forçant les petits cinémas à suivre le mouvement.

Ce système nécessite un nouvel équipement composé d'un projecteur numérique et de son serveur, d'une connexion adsl, d'une bibliothèque de stockage et éventuellement d'équipements complémentaires, pour la projection en 3D par exemple. Les fichiers numériques sont envoyés par la poste sur disque dur ou par téléchargement. Le coût moyen d'équipement pour une cabine est estimé à environ 80 000 € sans compter les travaux d'aménagement (adaptation du hublot de projection, du tableau électrique...).

Des aides pour s'équiper

Si le numérique permet donc bien une baisse des coûts de production et de distribution, cela se traduit en revanche par un report du coût vers l'exploitant qui doit s'équiper d'un matériel en évolution constante, donc à renouveler bien plus fréquemment (un projecteur argentique bien entretenu peut durer plus de 30 ans). En septembre 2010, le Sénat a donc adopté un projet de loi obligeant les distributeurs à reverser une contribution numérique aux exploitants.

Ce passage au numérique est également bien accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles et le Centre national du cinéma. Le Pestel pourra ainsi recevoir 90% de financement pour cet équipement, la ville de Die prenant naturellement en charge les 10% restant. L'installation sera fonctionnelle à l'été 2012.



cinéma & théâtre

l'info n° 20 | décembre 2011 | 2



recaptage à Rays



Coût des travaux :
350 976,78 € HT.

Financement (chiffres
provisoires) Agence
de l'eau/Solidarité
rurale (78 331 €), Agence
de l'Eau/Qualité eau
(68 503 €) État/DETR
(112 500 € obtenus).

Un chantier bien mené

Propriété de la ville de Die depuis 1859, la source de Rays fournit 90% de notre besoin en eau potable. Protéger cette ressource vitale et en accroître la production, particulièrement en saison estivale, est essentiel.

En ces temps de pénurie en eau, une perte de 10 m³/h en basses eaux était enregistrée entre la grotte d'émergence et le captage. De plus, les ouvrages, aujourd'hui vieillissants, étaient soumis à un risque élevé d'éboulement rocheux. Le captage a donc été déplacé directement à la source, dans la grotte d'émergence. Un dessableur plus conséquent a été bâti pour éliminer un maximum des particules en suspension. Enfin une partie de la conduite d'adduction datant des années 30 a été refaite. Monsieur Barral désirant créer une conduite forcée pour alimenter une turbine électrique, la tranchée a été mutualisée avec cette initiative privée, ce qui a permis de réduire notablement les coûts et l'impact sur le site. Une seconde tranche est à l'étude pour le remplacement du reste de la conduite jusqu'à la ville.

Le chantier s'est déroulé sans souci du 30 août au 30 novembre. Les travaux ont été réalisés par les entreprises Liotard & fils (Aurel), Chaffois & fils (Châtillon-en-Diois) et CAN (Mirmande), que nous remercions pour la qualité de leur travail, ainsi que les cabinets Saunier, maître d'œuvre, et Hydrophy, assistant maîtrise d'ouvrage. Un grand merci également à messieurs Biglia, maire de Romeyer, et Fialoux, propriétaire de terrain, qui nous facilitent les travaux et permettent le passage de la canalisation.



l'espace public numérique



Un Relais service public au CFPPA

Créer du lien, ouvrir au monde, aider au maintien et au développement des services à la population et des activités économiques, tels sont, aussi, les enjeux du numérique. C'est pourquoi la mairie porte, au sein de l'Espace public numérique (EPN) de Die et du Diois, le Relais service public (RSP).

Les RSP permettent au public d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, a minima en matière d'emploi et de prestations sociales. L'amélioration et le maintien des services aux publics constituent une problématique majeure pour des territoires ruraux à laquelle le numérique apporte des solutions pertinentes : il devient ainsi possible d'effectuer plusieurs démarches à distance, sur un même lieu. À Die actuellement quatre partenaires proposent ce service : Pôle emploi, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Chambre d'agriculture et le Comité d'accès au droit (avec une permanence d'avocat un lundi matin par mois). Les télé-déclarants sont accompagnés par les animateurs du RSP. Outre la ville de Die qui soutient ce dispositif sur ses fonds propres (16 197 € versés en deux ans - 2010-2011) et une part d'auto-financement, le RSP est pris en charge par l'Europe, l'État, la région Rhône-Alpes, le Conseil général de la Drôme, la Caisse de dépôt et consignation et la Communauté de communes du Diois.

Les outils numériques au service de l'emploi

En partenariat avec Pôle Emploi, l'EPN de Die et du Diois accompagne les demandeurs d'emploi dans la découverte et l'utilisation des services numériques. Une semaine sur ce thème a été organisée du 28/11 au 01/12. Au programme : créer son site pour diffuser son CV, trouver une formation avec Internet et la financer, télécandidature, CV numérique, utilisation de services innovants... D'autres semaines à thèmes seront régulièrement proposées. Prochaine session : fin janvier-début février (date à définir).



Un espace ouvert à tous

Encore peu connu des Diois, et c'est bien dommage, l'Espace public numérique est un nouveau service aux habitants, associations et entreprises, développé depuis février 2011 par le CFPPA de Die.

Après une installation provisoire, l'Espace public numérique de Die et du Diois vous accueille désormais dans ses nouveaux locaux (200 m²) : salle d'accueil (5 postes), salle informatique (15 postes), salle visio-conférence, le tout bien évidemment relié à la fibre optique pour un très haut débit.

L'EPN propose un accès libre à des postes équipés internet-bureautique (- 12 ans accompagnés), des ateliers d'initiation (environnement informatique, utilisation du clavier et de la souris, notions de bases web et logiciels...) ou thématiques (traitement de texte, tableur, retouches d'image ou mise en forme de documents...). Ces ateliers de 1h30 sont ouverts aux adhérents (30 €/an, -18 ans et demandeurs d'emploi : 15 €) contre une participation de 3 €. Deux animateurs se relaient pour une ouverture de 30h/semaine. Ils vous conseillent pour vos projets privés ou professionnels et vous accompagnent dans vos démarches administratives.

Depuis son ouverture, l'EPN a enregistré 700h d'ateliers, 800h en accès libre et une quarantaine d'adhérents. Les nouveaux équipements, et particulièrement la salle de visio-conférence, vont sans doute attirer de nombreux utilisateurs.

facture d'eau |

Vous avez désormais la possibilité de payer votre facture d'eau par TIP ou demander la mensualisation.

- Renseignements et inscription en mairie au Service de l'eau : 04 75 21 08 97.

déneigement |

Les services techniques de la mairie font le maximum pour le déneigement de la ville. Des astreintes de nuit et de week-end sont mises en places. Il est cependant demandé aux riverains de déneiger le trottoir devant leur habitation.

fête des bénévoles |

Le 25 novembre dernier, les bénévoles ayant participé au forum des associations étaient conviés par la mairie à un repas dansant. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation de Pascal Riosset, adjoint aux sports et à l'économie. Une initiative à renouveler, tant pour remercier les bénévoles diois du formidable travail qu'ils accomplissent, que pour créer du lien entre associations [PHOTO CI-DESSOUS].



PHOTO SIC

maisons fleuries | Le 30 novembre, Nicole Bultel, adjointe déléguée aux jumelages, événementiel et vie des quartiers a remis les prix aux gagnants du concours "façades et jardins fleuries" : Mme Cocquebert, 1^{er} prix des balcons (1 bon pour restaurant), Mme Duboin, 2^{ème} prix des balcons (1 orchidée), Mme Ronin, 1^{er} prix des jardins (1 bon pour restaurant), M. Espinas, 2^{ème} prix des jardins (1 camélia). Encore un grand bravo à toutes et tous les participants pour leur contribution à embellir notre ville !



PHOTO JS



PHOTO SIC

téléthon | De nombreuses associations dioises ont répondu présent à l'appel de Noël Desroches, adjoint aux fêtes et cérémonies de la ville. Le village Téléthon s'est installé place du Mazel du vendredi 2 au dimanche 4 décembre. Vente de gâteaux, lâcher de ballons, boules carrées, soupe au lard, crêpes et boissons chaudes, fanfare et démonstrations en tout genre ont ponctué la journée. La mairie quant à elle reverse cette année encore la recette des emplacement du marché du 3 décembre. Au total, plus de 3 000 euros ont été collectés durant le week-end et reversés à l'AFM (Association française contre les myopathies) pour la recherche, les essais thérapeutiques et l'aide aux malades. Un grand merci à tous les bénévoles et aux nombreux Diois ayant donné pour cette cause.



PHOTO SIC

remparts | La fin des travaux d'aménagement des remparts (confortement des blocages dégarnis, rejointement localisé des parements et mise en place d'un rocaillage de protection sur le couronnement du mur) a été inaugurée mercredi 30 novembre 2011. Montant de l'opération (entreprise Jacquet) : 76 712,03 € HT (60% commune de Die et 40% DRAC.

Vœux des Élus à la salle polyvalente

- lundi 2 janvier à 18h30 Hervé Mariton, député de la Drôme
- jeudi 12 janvier à 18h Didier Guillaume, sénateur, président du Conseil général de la Drôme, et Philippe Leeuvenberg, conseiller général de Die
- vendredi 13 janvier à 18h30 Georges Berginiat, maire de Die, et son conseil municipal



PHOTO JS

Changeons l'avenir de Die

Relire la tribune libre de décembre 2008 de "Ensemble pour Die" prête à sourire car depuis, le visage de Die s'est largement modifié...

C'est grâce à un travail collectif, à la concertation avec la population, lors de réunions de quartiers ou de réunions publiques, que tous ensemble nous ferons entrer Die dans une ère nouvelle.

Le bilan de mi-mandat balaye trois années d'exercice du mandat de Georges Berginiat. Tout au long de sa lecture, vous y découvrirez les réalisations qui ont vu le jour. Peu à peu, Die change, et ses perspectives de mutation sont prometteuses.

Changer l'avenir de Die reste toujours le maître mot de notre action. Certes nous restons modestes et réalistes, Die a encore tant de besoins ! Cependant les dossiers importants ouverts seront menés à terme, et ce grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée du budget.

L'année 2011 fût riche en événements divers, et il ne faut pas éluder les aléas de la vie qui ont amenés notre maire à recomposer son exécutif. Notre nouvelle équipe est dès lors soudée et déterminée, pour répondre aux changements qui s'annoncent pour Die.

L'année 2012 sera quelque peu perturbée par les travaux sur les places, le planning prend en compte les nécessités commerciales et, sauf impondérables, devra être respecté. Un projet d'aménagement de parkings proches de Meyrosse devrait permettre de faciliter l'accès aux places et donc au centre ville, cœur de notre cité. Le déplacement du marché durant la période de mars à juin n'est encore pas arrêté, la réflexion avec les forains et les commerçants se poursuit.

Le temps clément de cet automne a été favorable au chantier sur Rays. Les travaux de cette première tranche touchent à leur fin, les délais ayant été respectés.

Le suivi des divers chantiers vous est communiqué régulièrement par nos parutions mensuelles, c'est ainsi que vous pouvez suivre l'avancée des dossiers comme le musée, Chanqueyras et la maison médicale, et bien sûr la zone artisanale de Cousse, dossier mené de concert avec la Communauté des communes du Diois. Il serait fastidieux de tous les énumérer, mais vous pouvez les retrouver sur notre site internet www.mairie-die.fr

Pour ne pas faillir à la tradition, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël, et notre équipe forme pour chacune et chacun de vous des vœux pour que 2012 voit la réalisation de vos désirs les plus chers.

l'équipe de Changeons l'avenir de Die

<http://agauchepourdie.elunet.fr/> À gauche pour Die

En ces périodes de fêtes, nous souhaitons à tous, la santé, l'amour, de quoi vivre décemment au pays.

Nous continuerons notre travail au sein du conseil municipal en 2012 comme en 2011, pour défendre notre cadre de vie, nos institutions, nos services publics et participer à la construction permanente de notre bien commun. Le projet d'aménagement des places étant un exemple flagrant où il a fallu exiger davantage de clarté et voter contre. Projet ne correspondant pas aux besoins des Diois et qui doit engloutir un énorme budget. Les élus de la majorité ont pourtant tous voté pour, alors qu'il y avait d'autres priorités que nous connaissons tous. Le fait que la population ait pris le relais et que nos exigences de bon sens et de démocratie se soient accrues, font que petit à petit le projet risque d'être modifié à l'arrivée, ce qui serait tant mieux ! Nous continuons une vigilance accrue et nous nous opposerons en particulier à toute décision ou loi destructrice venue d'en haut pénalisant la commune et ses habitants. Que ce soit des décisions municipales, régionales, départementales, nationales ou européennes. Elles peuvent avoir des répercussions dramatiques sur chacun de nous, touchant à la santé, l'éducation, le travail, le logement, avec tout un cortège de précarité qui s'accroît. On connaît les luttes nécessaires pour continuer à défendre notre hôpital, nos écoles, nos services publics, notre territoire diois, notre vie au quotidien. On ne peut donc pas faire comme s'il n'y avait aucun danger à accepter des décisions de plus en plus désastreuses, fermer les yeux sur l'augmentation de la précarité, des inégalités qu'elles entraînent.

Si nous nous opposons à certaines décisions présentées par le maire, ce n'est jamais par opposition systématique et stérile, c'est pour avancer vers davantage de cohérence et de responsabilité. Il est parfois nécessaire d'alerter sur les conséquences des nouvelles lois imposées aux communes. C'est ce que nous avons fait par exemple avec la loi Nome qui va faire augmenter de 25% les tarifs d'électricité avec de sévères répercussions pour la commune. À l'époque nous avons proposé une motion contre cette loi, motion qui n'a pas pourtant pas été acceptée par la majorité ! On pourrait aussi évoquer les conséquences de la RGPP ou des nouvelles organisations des lignes de chemin de fer, horaires modifiés avec isolement accru de notre territoire, avenir inquiétant de notre gare de Die.

Il y a toujours nécessité à défendre les intérêts de ceux qui nous ont élus pour aller vers plus de justice et d'humanité. C'est une lente construction mais passionnante.

l « À gauche pour Die »

Philippe Leeuwenberg, Claudine Giron, Pierre Gautronneau

Ensemble pour Die

Toujours remettre son ouvrage sur le métier...

Lors du conseil municipal du 30 juin et suite à la démission de monsieur Trémolet, était prévue à l'ordre du jour, l'élection d'un représentant de la ville de Die à la Communauté des communes du Diois (CCD). Depuis le début du mandat, l'opposition réclame un poste de délégué sur les cinq postes revenant à la ville de Die.

Monsieur le maire avait annoncé ouvrir ce poste et le groupe de l'opposition présenta Ghislaine Ribard... mais – ô surprise – voilà qu'il lui prend de vouloir sélectionner lui-même le candidat ! Par un tour de passe-passe M. le Maire choisit Philippe Leuwenberg déjà présent par sa fonction de conseiller général à la CCD. C'est une grande nouvelle dans la vie démocratique dioise : en plus d'avoir les pleins pouvoirs dans son clan, M. le Maire entend désormais décider à la place de l'opposition !

Nous condamnons le procédé qui consiste à nous dire « taisez-vous » Il faut peut-être rappeler à M. le maire que dans notre République, la liberté d'expression est un droit fondamental.

Une liberté que son équipe ne semble pas connaître : personne ne dit rien, ni au conseil municipal, ni dans la presse locale...

Alors répétons-le :

Nous disons non aux projets trop coûteux, qui ne sont pas adaptés aux besoins des Diois, sans financements extérieurs suffisants et entrepris – ce qui est un comble – avant même d'avoir les réponses sur les financements demandés :

- Terrain et vestiaires du foot : 1,7 M HT et à peine 50% de subventions dont certaines ne sont pas encore obtenues.

- Les places annoncées à 2,2 M HT, dont le maire a dit en réunion publique « qu'il les fera quoi qu'on dise et même s'il n'y a que 30% de financements ».

Les réunions publiques sont-elles véritablement des réunions de concertation et d'écoute des citoyens ? Pourquoi s'entêter à dévaloriser ces places par un projet passe-partout ?

Quel sera le coût supporté par les commerçants et les contribuables diois ?

Nous disons oui à la poursuite des réflexions :

- Pour la rénovation urgente du bâtiment de la rue Joseph-Reynaud pour les associations locales.

- Sur le musée, l'étude de faisabilité présentée en séance plénière du conseil municipal étant positive pour son installation dans le palais épiscopal : il faut avancer, préserver l'avenir, maîtriser ce bâti pour pouvoir y développer à moyen terme ce projet économique et culturel d'envergure.

Il semble opportun de travailler sur des dossiers d'avenir et sur la question du « bien vivre ensemble » plutôt que d'hypothéquer les finances locales avec des projets lourds et inadaptés.

Nous regrettons enfin que la ville de Die n'ait pas su impulser une réflexion de fond à l'occasion du vote (en retard) sur la réforme territoriale et sur le sens donné à son appartenance à la Communauté des communes du Diois. Nous avons tout à faire ensemble.

Isabelle Bizouard, Bruno Gielly, Ghislaine Ribard, conseillers municipaux de gauche

Une place pour tous [suite de la une]

Mais la réflexion a été menée à terme et, comme promis, en concertation avec tous les intéressés. Le 19 octobre dernier, les réunions d'information et de concertation étaient spécifiquement dédiées aux élus, aux riverains et commerçants des deux places, ainsi qu'aux forains. Des rencontres très constructives, où chacun a pu recevoir des réponses à ses questions et s'exprimer sur le projet. Globalement, très peu de détails faisaient encore débat. Avec les élus de la Communauté des communes du Diois, il a été décidé de déplacer et répartir les containers de la place de la République sur le Mazel, l'Évêché et les Cordeliers. Les riverains consultés plus tard dans la journée à ce sujet sont d'accord. Pour les commerçants des deux places et l'association C'tout Die, une inquiétude naturelle persiste concernant le stationnement : ils souhaiteraient voir doubler le nombre de places prévues pour l'hiver. Plus curieusement, la plupart d'entre eux sont opposés à voir planter un arbre près de leur commerce. Le fonctionnement du marché ne changeant pas – hors période travaux –, le Syndicat des forains et les Amis du marché de Die n'ont aucune objection à formuler. Des points d'alimentation en électricité et en eau seront installés. La dernière rencontre de la journée était réservée aux riverains, venus nombreux et très intéressés. Ils réclament des bancs avec dossiers et les dalles en bordure de cathédrale leur paraissent trop glissantes. Enfin, l'idée de fontaine sèche ne plaisant à personne, elle est abandonnée au profit d'une fontaine classique, plus dans le style de notre ville.

Pour affiner encore le projet, élus et techniciens de la mairie ont également visité des réalisations similaires sur d'autres communes (Donzère, Nyons, Rochemaure, La Garde-Adhémar, Vaison-la-Romaine).

Une prochaine réunion aura lieu fin janvier 2012, avec la participation des Chambres consulaires, pour les services et commerces du centre ville et pour les accompagner le temps des travaux.

chantier cathédrale | L'association Dea Augusta, partenaire de la Fondation du patrimoine pour la souscription lancée pour le chantier de réfection de la cathédrale organise début 2012 des conférences sur l'histoire de l'édifice et plus spécifiquement sur la dendrochronologie et sur la charpente.

- À lire pour en savoir plus : *Chroniques du Diois*, décembre 2011.



Le public est déjà là...

L'Office de tourisme de Die a enregistré plus de 22 000 visiteurs sur les seuls mois de juillet et août 2011. En l'état actuel et sans communication d'envergure, le Musée de Die et du Diois accueille 2 500 visiteurs/an. Avec des collections mises en valeur, une muséographie moderne et une communication bien menée, il est permis d'espérer attirer facilement une partie non négligeable de ce fort potentiel touristique.

- *Cave de Die Jaillance : 110 000 visiteurs en 2010*
- *Musée de la Résistance à Vassieux : 39 000 entrées + Mémorial : 35 000 entrées*
- *Tour de Crest : 30 000 entrées*
- *Musée de la Clairette à Vercheny : 20 000 entrées*

I Vers un musée de territoire ?

Le Musée de Die et du Diois, trop petit pour contenir ses collections (elles ont doublé en 40 ans), a besoin de s'agrandir et sa muséographie désuète de se moderniser. Ne vaudrait-il pas mieux le transférer ? La question se pose avec d'autant plus d'actualité qu'à l'horizon 2015, d'importants travaux de mise aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite, seront rendus obligatoires.

Il y a plusieurs années déjà que l'ancien palais épiscopal avait été pressenti pour ce transfert. En 2005, sur le rendu du conservateur Jacques Planchon, le conseil municipal avait validé le principe d'une étude muséographique. Le dossier s'avérait complexe car ce projet pouvait mettre un peu plus en péril un tribunal déjà menacé de disparition. Une partie des bâtiments est propriété municipale (actuellement mise à disposition de l'Espace social et culturel du Diois), l'autre partie appartient au département. Des propositions de vente ont été faites à la ville de Die, mais les élus ne souhaitant pas s'engager sans réflexion sur le rachat d'un édifice extrêmement compliqué à restaurer, a demandé une étude de faisabilité. Dernièrement, le cabinet Joulie, mandaté par la ville, a rendu ses conclusions qui répondent principalement à trois questions.

• **Ce transfert est-il souhaitable ?** L'ancien palais épiscopal est un bâtiment à forte valeur patrimoniale. Palais civil et religieux des évêques-comtes de Die depuis le XII^e siècle, sous-préfecture à la Révolution, puis plus récemment mairie et tribunal, il a toujours été le bâtiment central de Die, représentant symboliquement le lieu du pouvoir. Il abrite déjà de nombreux éléments inscrits ou classés à l'inventaire des Monuments historiques : mosaïque des quatre fleuves et papiers peints (XII^e) dans la chapelle Saint-Nicolas, taurobole, inscriptions gravées sur la galerie, enduits et plafonds peints (XIV^e, XV^e, XVIII^e), rempart romain dans les caves. Rajouter les collections du Musée à ce lieu, qui raconte donc à lui seul une bonne partie de l'histoire de la ville et du pays, semble une évidence. Enfin, il est idéalement situé : proche de Meyrosse, il est visible (contrairement au musée actuel) et permet un point de vue unique sur les remparts, la cathédrale et la vallée de la Drôme de Luc à Sainte-Croix.

• **Ce transfert est-il réalisable ?** Le bâtiment est sain (planchers et toitures à reprendre). L'architecture se prête parfaitement, en terme d'espaces et de circulation, à un projet de ce type. Et bien que l'édifice en lui-même ne soit pas classé aux Monuments historiques, les œuvres classées ou inscrites à l'intérieur ou en façades sont importantes. Y installer le musée permettrait de transformer de lourdes contraintes patrimoniales en atouts. La Direction régionale des affaires culturelles s'intéresse au projet, un projet qui pourrait, vu l'importance de nos collections (à l'époque romaine, Die était plus importante que Grenoble ou Genève) et notre potentiel touristique, bénéficier de 80% de subventions.

• **Quelles sont les étapes à suivre ?** Quelques études de détails archéologiques et topographiques sont encore à prévoir pour compléter les dernières établies en 2008. Il faudrait ensuite réaliser une étude chiffrée de programmation, pour définir les normes et contraintes à mettre en place et réfléchir à un parcours muséographique détaillé. Une étude architecturale définirait enfin le cahier des charges définitif du projet.

Devenu un facteur de développement touristique et de production de richesses et désormais reconnu comme véritable ressource en soi, le patrimoine culturel et historique contribue à l'attractivité globale du territoire. Les villes qui s'imposent aujourd'hui avec le plus de dynamisme sont celles qui ont fait de la culture un des éléments de leur stratégie de développement. Georges Berginiat, maire de Die, et son conseil municipal sont très partie prenante sur l'idée de valoriser Die et le Diois avec un musée de territoire. Mais il est bien évident que la ville ne pourra à elle seule, sans l'engagement des autres collectivités territoriales, soutenir un tel projet.



I le Musée au palais ?